



Kinshasa le 03 JUILLET 2008

Ministère de l'Enseignement Supérieur.
Universitaire et de la Recherche Scientifique

Le Ministre

NOTE CIRCULAIRE N° 009

A LA MEILLEURE ATTENTION DE MESSIEURS ET MES DAMES REPRESENTANTS RESIDENTS :

Adm m/f
07 JUL 2008

**Des agences du système des Nations - Unies ;
De la Banque Mondiale ;
De la Banque Africaine de Développement ;
Du Fonds Monétaire International ;
Messieurs et Mesdames les Ambassadeurs
accrédités en RDC.**

Mes Dames et Messieurs,

Faisant suite aux multiples plaintes et réclamations des lauréats des Universités et instituts d'enseignement Supérieur de la RDC concernant l'équivalence du diplôme de LICENCE à eux délivré par nos institutions d'enseignement supérieur, nous tenons à vous préciser ce qui suit :

- La formation supérieure ou universitaire en RDC est organisée à trois niveaux à savoir :
 - Le premier niveau de formation est de 3 années d'études après le Baccalauréat ou Humanités (sanctionné par le Diplôme d'Etat) et la production d'un travail de recherche de fin de cycle soit (Baccalauréat ou Diplôme d'Etat + 3 ans + production d'un travail Scientifique de fin de cycle).

A l'issue de cette formation, l'étudiant qui réussit aux différentes épreuves reçoit un diplôme dénommé GRADUAT.

- Le deuxième niveau de formation en RDC dure 2 ans après le GRADUAT soit 5 ans après le Baccalauréat ou Diplôme d'Etat et la production d'un travail Scientifique de mémoire à défendre publiquement devant un jury de professeurs, soit (Baccalauréat + 5 ans + la production et la soutenance d'un

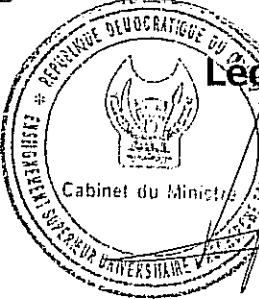
mémoire). Le lauréat de cette formation de niveau supérieur reçoit après réussite, un diplôme appelé en RDC LICENCE, équivalant à la MAITRISE du système français et au MASTER du système anglo-saxon, conformément au programme suivi et au nombre d'années d'études,

- Pour la faculté de médecine, après le graduat, les études durent 3 ans soit 6 ans (après le diplôme d'Etat), dont une année de stage en milieu hospitalier.
Le lauréat de cette faculté obtient un diplôme de docteur en Médecine.
- Le troisième Cycle donne droit à un DEA/DES (Diplôme d'études approfondies/Diplôme d'études supérieures et Doctorat). La durée des études conduisant au DEA/DES est de deux années au plus.
Après le DEA/DES, le candidat dispose de trois années au moins pour préparer et soutenir sa thèse de doctorat. Il obtient à cet effet un diplôme de Docteur à thèse.
- Pour la faculté de Médecine, les médecins qui se destinent à la carrière enseignante, préparent et soutiennent une thèse d'agrégation trois années au moins après l'obtention d'un diplôme de spécialisation dont la durée des études varie selon les spécialités

Dans cet ordre d'idée, le diplôme de GRADUAT délivré par les universités congolaises reconnues par l'Etat correspond à la LICENCE du système français et au BACHELOR du système anglo-saxon.

Nous espérons, qu'avec cette note circulaire, est levée l'équivoque liée simplement à la DENOMINATION et que les diplômes délivrés par nos universités seront désormais pris en considération à leur juste valeur.

Comptant sur votre bonne foi, nous vous prions d'agréer, **Mes Dames et Messieurs**, l'expression de notre considération distinguée.


Léonard MASU-GA-RUGAMIKA
